Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260429-DEL26032-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16/04/2026

Date d'affichage : 16/04/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 17
- représentés : 1
- votants : 18

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 10h15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MAILLARD, Maire.

Etaient présents (17) : Jean-Marc MAILLARD, Joseph BOUVIER, Michel JEULAND, Danielle MENARD, Roland GAUTIER, Marion LOISEAU, Jean-Yves ESNAULT, Magali BUDOR, Joël AKA, Eric BRUNCHER, Eric PIROT, Gilles THOMAS, Aurélie BERTIER, Céline DESRUES, Catherine LEGRAND, Annie MARQUET, Henry SOUVESTRE

Était excusée (1) :
Mme Delphine DESILLE a donné procuration à Annie MARQUET.

Était absente (1) :
Mme Céline ECHAROUX était absente.

M. Eric PIROT a été élu secrétaire de séance.

DEL 26032 – Dotation aux fournitures scolaires – Ecole la Glycine

Sur proposition de la commission des Finances, Monsieur Roland Gautier, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal la participation de la commune aux fournitures scolaires de l'école la Glycine pour l'année 2026.

Il est proposé d'attribuer une dotation fournitures scolaires à raison de 31 € par élève, étant précisé que les effectifs pris en compte sont ceux constatés à la rentrée de janvier 2026, soit 177 élèves.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- **ATTRIBUE** une dotation de fournitures scolaires de 31 € par élève à laquelle s'ajoute, exclusivement pour l'école publique la somme de 31 € par élève au titre du financement de petits équipements, soit une dotation globale de 10 974 €.

  Cette somme est acquittée par paiement direct au fournisseur. Elle est inscrite à l'article 6067 du budget 2026

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer les pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois, et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire,
Jean-Marc MAILLARD

Le secrétaire de séance,
Eric PIROT,